



**EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
EXPLORATION TYPHON INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **EXPLORATION TYPHON INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 29 février 2020 et au 28 février 2019, et les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 29 février 2020 et au 28 février 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes importantes année après année et qu'elle a accumulé un déficit de 26 415 755 \$ au 29 février 2020. En effet, celle-ci étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, combinées aux autres éléments décrits à la note 1, indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
TYPHOON EXPLORATION INC.

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of the company **TYPHOON EXPLORATION INC.**, which comprise the statements of financial position as at February 29, 2020 and as at February 28, 2019, and the statements of net loss and comprehensive loss, statements of changes in equity and statements of cash flows for the years then ended and notes to financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at February 29, 2020 and as at February 28, 2019 and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Significant Uncertainty Related to Going Concern

We draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit amounting to \$26,415,755 as at February 29, 2020. In fact, the Company is in exploration stage and it has no revenue from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1, indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified on this point.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion au 29 février 2020, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Information Other Than the Financial Statements and the Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the management's discussion and analysis report as at February 29, 2020, but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained the management's discussion and analysis report prior to the date of this report. If, based on the work we have performed on the other information, we conclude that there is a material misstatement in the information, we are required to report that fact in this report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with IFRS, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc Dallaire, CPA, auditeur, CA

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements (continued)

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Marc Dallaire, CPA auditor, CA.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
Le 25 juin 2020
June 25, 2020

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A113315
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A113315

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019
(in Canadian dollars)

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	445 783	275 411	Cash and cash equivalents
Taxes à recevoir	94 513	-	Taxes receivable
À recevoir d'une société publique encaissable au cours du prochain exercice (note 5)	559 333	-	Receivable from a public company, cashable during the next year (Note 5)
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	4 900	-	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
Frais payés d'avance	5 437	9 247	Prepaid expenses
	<u>1 109 966</u>	<u>284 658</u>	
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	276 259	112 434	Cash reserved for exploration and evaluation
À recevoir d'une société publique, sans intérêt (note 5)	209 667	-	Receivable from a public company, without interest (Note 5)
Immobilisations corporelles (note 4)	6 202	287 115	Property, plant and equipment (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	24 968	2 000 000	Exploration and evaluation assets (Note 5)
	<u>517 096</u>	<u>2 399 549</u>	
	<u>1 627 062</u>	<u>2 684 207</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	49 940	27 990	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société liée, sans intérêt (note 11)	-	2 667	Due to a related company, without interest (Note 11)
Autre passif (note 6)	106 253	44 974	Other liability (Note 6)
	<u>156 193</u>	<u>75 631</u>	
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social (note 7)	21 125 632	20 814 900	Capital stock (Note 7)
Surplus d'apport	6 653 119	6 569 850	Contributed surplus
Bons de souscription	107 873	158 412	Warrants
Déficit	(26 415 755)	(24 934 586)	Deficit
	<u>1 470 869</u>	<u>2 608 576</u>	
	<u>1 627 062</u>	<u>2 684 207</u>	

PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS (notes 12 et 13)

CONTINGENT LIABILITY AND COMMITMENTS (Notes 12 and 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,
(s) Serge Roy _____, Administrateur - Director

(s) Michel Lemay _____, Administrateur - Director

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES
29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**
(en dollars canadiens)

**STATEMENTS OF NET LOSS AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**
(in Canadian dollars)

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires professionnels	146 154	33 070	Professional fees
Honoraires des consultants	41 813	20 500	Consultants fees
Frais de résiliation de contrats	280 000	-	Contract termination fees
Entretien et réparations	9 338	14 201	Maintenance and repair
Taxes et permis	11 548	8 037	Taxes and permits
Frais de location	44 044	32 076	Rent expenses
Frais de bureau	21 002	24 756	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	43 392	48 284	Travelling, advertising and entertainment expenses
Intérêts et frais bancaires	1 039	903	Interest and bank charges
Salaires et charges sociales	388 307	207 502	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	283	804	Part XII.6 taxes
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	27 588	18 817	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	17 992	21 766	Insurance
Télécommunications	4 334	2 750	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	16 902	32 733	Amortization of property, plant and equipment
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	-	11 089 014	Impairment of exploration and evaluation assets
	<u>1 053 736</u>	<u>11 555 213</u>	
AUTRES			OTHERS
Variation de la juste valeur du montant à recevoir d'une société publique	221 000	-	Change in fair value of amount receivable from a public company
Perte sur disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	226 902	-	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	6 915	(24 985)	Loss (gain) on disposal of property, plant and equipment
Revenu d'intérêts	-	(1 601)	Interest revenue
Autres revenus	-	(23 763)	Other revenue
	<u>454 817</u>	<u>(50 349)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	1 508 553	11 504 864	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 9)	(50 259)	(1 126 686)	Income taxes and deferred taxes (Note 9)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>1 458 294</u>	<u>10 378 178</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,03</u>	<u>0,26</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	<u>42 797 829</u>	<u>39 494 458</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019
(in Canadian dollars)

	Capital-social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2018	20 754 227	122 865	6 569 850	(14 552 260)	12 894 682	Balance as at February 28, 2018
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(10 378 178)	(10 378 178)	Net loss and comprehensive loss of the year
Modification aux bons de souscription	(3 477)	3 477	-	-	-	Modification of warrants
Émission d'actions et de bons de souscription	18 870	9 430	-	-	28 300	Issuance of shares and warrants
Émission d'actions accréditatives et de bons de souscription	45 280	22 640	-	-	67 920	Issuance of flow-through shares and warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(4 148)	(4 148)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2019	<u>20 814 900</u>	<u>158 412</u>	<u>6 569 850</u>	<u>(24 934 586)</u>	<u>2 608 576</u>	Balance as at February 28, 2019
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(1 458 294)	(1 458 294)	Net loss and comprehensive loss of the year
Bons de souscription expirés	-	(83 269)	83 269	-	-	Warrants expired
Émission d'actions et de bons de souscription	102 270	32 730	-	-	135 000	Issuance of shares and warrants
Émission d'actions accréditatives	178 462	-	-	-	178 462	Issuance of flow-through shares
Actions et bons de souscription à émettre	30 000	-	-	-	30 000	Shares and warrants to be issued
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(22 875)	(22 875)	Share issuance expenses
Solde au 29 février 2020	<u>21 125 632</u>	<u>107 873</u>	<u>6 653 119</u>	<u>(26 415 755)</u>	<u>1 470 869</u>	Balance as at February 29, 2020

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019
(in Canadian dollars)

	29 février 2020 / February 29, 2020 \$	28 février 2019 / February 28, 2019 \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(1 458 294)	(10 378 178)	Net loss and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Amortissement des immobilisations corporelles	16 902	32 733	Amortization of property, plant and equipment
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	6 915	(24 985)	Loss (gain) on disposal of property, plant and equipment
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	-	11 089 014	Impairment of exploration and evaluation assets
Perte sur disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	226 902	-	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset
Variation de la juste valeur du montant à recevoir d'une société publique	221 000	-	Change in fair value of amount receivable from a public company
Impôts sur le résultat et impôts différés	(50 259)	(1 126 686)	Income taxes and deferred taxes
	(1 036 834)	(408 102)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(68 753)	16 889	Net change in non-cash operating working capital items (Note 10)
	<u>(1 105 587)</u>	<u>(391 213)</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Placements temporaires	-	600 000	Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	-	7 907	Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	(163 825)	33 223	Cash reserved for exploration and evaluation
Produit de la disposition d'une propriété	910 963	-	Proceed on sale of a property
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 014)	(7 304)	Acquisition of property, plant and equipment
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	264 110	100 000	Proceed on property, plant and equipment
Frais de prospection et d'évaluation	(157 733)	(164 454)	Exploration and evaluation expenses
À recevoir d'un partenaire d'exploration	-	2 467	Receivable from an exploration partner
	<u>846 501</u>	<u>571 839</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	(2 667)	(68 212)	Due to a related company
Produit de l'émission d'actions	455 000	141 500	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(22 875)	(4 148)	Share issuance expenses
	<u>429 458</u>	<u>69 140</u>	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	170 372	249 766	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	275 411	25 645	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	<u>445 783</u>	<u>275 411</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
Information additionnelle :			Additional information :
Intérêts encaissés	<u>-</u>	<u>5 953</u>	Interest received

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse. / Cash and cash equivalents consist of cash.

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 458 boulevard des Laurentides, Piedmont (Québec), Canada, J0R 1K0. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 29 février 2020, la Société a enregistré une perte nette de 1 458 294 \$ (10 378 178 \$ au 28 février 2019). De plus, elle enregistre des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 26 415 755 \$ au 29 février 2020. La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de février 2020, la direction est d'avis que la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Les ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 juin 2020.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Canada Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 458 boulevard des Laurentides, Piedmont (Quebec), Canada, J0R 1K0. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 29, 2020, the Company recorded a net loss of \$1,458,294 (\$10,378,178 as at February 28, 2019). In addition, it recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit of \$26,415,755 as at February 29, 2020. The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. At the end of February 2020, the Company's management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on June 25, 2020.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**IFRS nouvelles et révisées, adoptées au cours de l'exercice**

IFRS 16, Contrats de location

Le 1^{er} mars 2019, la Société a adopté IFRS 16, laquelle remplace IAS 17, Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, modifie la comptabilisation des accords de cession-bail et présente des nouvelles obligations d'information. L'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur est conservée. La Société a déterminé qu'aucune incidence ne découle de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Pour l'application initiale d'IFRS 16, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- La comptabilisation de contrat de location simple ayant une durée de contrat de location restante de moins de 12 mois au 1^{er} mars 2019 à titre de contrats de location à court terme;
- L'exclusion des coûts directs initiaux pour l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation;
- L'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement.

IAS 19, Avantages du personnel

Le 1^{er} mars 2019, la Société a adopté les modifications à IAS 19, Avantages du personnel, visant à intégrer les modifications à la norme suite à la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime. Les modifications précisent le fait que l'entité qui réévalue le passif net (l'actif net) au titre des prestations définies par suite de la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime doit utiliser les hypothèses mises à jour ayant servi à cette réévaluation pour calculer le coût des services rendus et les intérêts nets pour la portion restante de l'exercice après la modification.

Elles précisent aussi l'incidence de la modification, la réduction ou la liquidation d'un régime sur les dispositions relatives au plafond de l'actif. La Société a déterminé qu'aucune incidence ne découle de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**New and Revised IFRS Adopted During the Year**

IFRS 16, Leases

On March 1st, 2019, the Company adopted IFRS 16 which replaces IAS 17, Leases. IFRS 16 eliminates the classification as an operating lease and requires lessees to recognize a right-of-use asset and a lease liability in the statements of financial position for all leases with exemptions permitted for short term leases and leases of low value assets. IFRS 16 changes the definition of a lease, sets requirements on how to account for the asset and the liability, changes the accounting for sale and leaseback arrangements and introduces new disclosure requirements. IAS 17 approach to lessor accounting is largely retained. The Company has determined that no impact results from the adoption of this standard on its financial statements.

For the initial application of IFRS 16, the Company used the following practical expedients permitted by the standard:

- Recognition of operating leases with a remaining lease term of less than 12 months as at March 1st, 2019 as short-term leases;
- Exclusion of initial direct costs to measure right-of-use assets;
- Use of hindsight to determine the lease term of a lease with renewal options.

IAS 19, Employee Benefits

On March 1st, 2019, the Company adopted the changes to IAS 19, Employee benefits, aiming to integrate modifications to the standard related to a plan amendment, curtailment or settlement. Changes give precisions on the fact that entity who remeasures net liabilities (net asset) related to the benefits payments defined further to a plan amendment, curtailment or settlement must use updated assumptions that were used to measure the past service cost and net interests for the remainder of the annual reporting period after the changes.

They also give precisions on impact of a plan amendment, curtailment or settlement related to the effect of the asset ceiling. The Company has determined that no impact results from the adoption of this standard on its financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 29 février 2020, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant s'élevant à 276 259 \$ (112 434 \$ au 28 février 2019).

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production, et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- Elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- Les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and temporary investments with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration and evaluation. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities. Following flow-through shares agreements, as at February 29, 2020, the Company has to incur exploration and evaluation expenses amounting to \$276,259 (\$112,434 as at February 28, 2019).

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- They are held for use in the production of mineral resources;
- The properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- They are not intended for sale in the ordinary course of business.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) as if the impairment had never been recognized for this asset in prior years.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs to sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %
Équipement informatique	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la Société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVAERG.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has a similar useful life using declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%
Computer equipment	30%

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

Financial Instruments

Recognition and Derecognition

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual dispositions of the financial instrument.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value adjusted for transaction costs, if applicable.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Under IFRS 9, the classification depends on the entity's business model for managing the financial asset and the cash flow characteristics of the asset or liability.

Classification and Initial Valuation of Financial Assets

For the purpose, financial assets are classified into the following categories:

- at amortized cost;
- at fair value through profit or loss (FVTPL);
- at fair value through other comprehensive income (FVOCI).

For the periods considered, the Company does not hold any financial assets classified in the category of FVOCI.

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes (et qu'ils ne sont pas désignés comme étant à la JVRN):

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN. De plus, peu importe le modèle économique, les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont comptabilisés à la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Le montant à recevoir d'une société publique fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Subsequent Valuation of Financial Assets

Financial Assets at Amortized Cost

Financial assets are measured at amortized cost if they meet the following conditions (and are not designated as FVTPL):

- They are held according to an economic model whose purpose is to hold financial assets in order to collect the contractual cash flows;
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that correspond solely to repayments of principal and interest payments on the principal outstanding.

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash equivalents and cash reserved for exploration and evaluation are included in this category of financial instruments.

Financial Assets at Fair Value Through Profit or Loss (FVTPL)

Financial assets that are held within a different business model other than 'hold to collect' or 'hold to collect and sell' are categorized at fair value through profit or loss. Further, irrespective of business model financial assets whose contractual cash flows are not solely payments of principal and interest are accounted for at FVTPL.

Assets in this category are measured at fair value with gains or losses recognized in profit or loss. The fair values of financial assets in this category are determined by reference to active market transactions or using a valuation technique where no active market exists. The amount receivable from a public company is included in this category of financial instruments.

Impairment of Financial Assets

The impairment disposition in IFRS 9 use more forward-looking information, the expected credit loss impairment model, which replaces the IAS 39 loss model.

The recognition of credit losses is no longer dependent of the identification of a credit loss event by the Company. The latter should instead take into account a wider range of information for the assessment of credit risk and the assessment of expected credit losses, including past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The amount of expected credit losses is updated at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the respective financial instrument.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créiteurs et charges à payer et le dû à une société liée.

Subséquentement, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Contrats de location

Méthode applicable à compter du 1er mars 2019

Les paiements de loyer relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

Méthode applicable avant le 1er mars 2019

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertain. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur.

Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration pourrait être comptabilisée à l'état de la situation financière.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Classification and Measurement of Financial Liabilities

The Company's financial liabilities include accounts payable and accrued liabilities and the due to a related company.

Subsequently, the financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expenses and, as the case may be, changes in the fair value of an instrument recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

Operating Lease Agreements

Policy applicable as at March 1st, 2019

Lease payments relating to leases with a lease term of 12 months or less and leases for which the underlying asset is of low value are recognized on a straight-line basis as an expense in profit or loss.

Policy applicable before March 1st, 2019

Leases in which a significant portion of the risks and rewards of ownership are retained by the lessor are classified as operating leases. Payments under an operating lease are recognized as an expense on a straight-line basis over the lease term. Related expenses, such as maintenance and insurance expenses, are charged as incurred.

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations.

Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision may be recognized in the statement of financial position.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels (suite)

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 29 février 2020 et au 28 février 2019.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où la Société entend y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Provisions and Contingent Liabilities (continued)

In those cases, where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. There was no provision recorded as at February 29, 2020 and as at February 28, 2019.

Share-based Compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Compensation Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as the Company intend to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from issued units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Perte de base et diluée par action**

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Basic and Diluted Loss per Share**

The basic net loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Other revenues are recognized when there is convincing evidence of the existence of an agreement and that the price is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in its mining properties, it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also the fair value of other financial assets against the carrying amount of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring a mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société ré-estime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the deferred tax asset not recognized. Where appropriate, the Company records a deferred tax asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the deferred tax asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)****Sources d'incertitude relative aux estimations**

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours l'exercice 2020, la Société n'a pas déprécié d'actifs de prospection et d'évaluation. En effet, au cours de l'exercice, la société a vendu son projet le plus important et les projets restants ont une faible valeur comptable. Au cours de l'exercice 2019, la Société avait déprécié l'ensemble de ses actifs de prospection et d'évaluation. Compte tenu de sa situation économique et du niveau de ses ressources financières, la Société avait décidé de déprécier les projets Monexco, Aiguebelle-Goldfields et Destorbelle et d'abandonner les projets Sommet et Ranger. La Société avait également déprécié le projet Fayolle à une valeur plus réaliste de 2 000 000 \$. Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices antérieurs.

La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré une conjoncture du secteur minier et une conjoncture économique défavorable qui se poursuit, la direction affirme qu'elle a les liquidités nécessaires pour poursuivre les travaux de prospection et d'évaluation sur ces propriétés, qu'elle peut également respecter ses obligations à court terme et conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)****Key Sources of Estimation Uncertainty**

Impairment of Exploration and Evaluation Assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the year 2020, the Company did not impaired exploration and evaluation assets. In fact, during the year, the Company sold its most important project and the remaining projects have a low book value. During the year 2019, the Company has impaired all of its exploration and evaluation assets. Due to its economic situation and the level of its financial resources, the Company has decided to impaired the Monexco, Aiguebelle-Goldfields and Destorbelle projects and to abandon the Summit and Ranger projects. The Company also has impaired the Fayolle project to a more realistic value of \$2,000,000. No reversal of impairment loss was recorded for past years.

Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an overall climate of the mining sector as well as the general situation of the economy unfavorable. The management says it has sufficient liquidity to continue the exploration and evaluation activities on these properties, it can also meet its short term obligations and maintain the properties in good standing until the economic context improves.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrains / Lands	Immeuble / Building	Mobilier et équipement d'exploration / Furniture and Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Équipement informatique/ Computer equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 février 2018 / Balance as at February 28, 2018	48 509	229 870	368 406	17 000	23 250	687 035
Acquisition	887	-	6 417	-	-	7 304
Disposition / Disposal	-	-	(180 881)	-	-	(180 881)
Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	49 396	229 870	193 942	17 000	23 250	513 458
Acquisition	-	-	4 478	-	2 536	7 014
Disposition / Disposal	(49 396)	(229 870)	(193 942)	(17 000)	(23 250)	(513 458)
Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020	-	-	4 478	-	2 536	7 014

Cumul des amortissements /
Accumulated Amortization

Solde au 28 février 2018 / Balance as at February 28, 2018	-	40 108	229 923	12 481	16 964	299 476
Amortissement / Amortization	-	9 488	20 003	1 356	1 886	32 733
Disposition / Disposal	-	-	(105 866)	-	-	(105 866)
Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	-	49 596	144 060	13 837	18 850	226 343
Amortissement / Amortization	-	8 423	6 769	715	995	16 902
Disposition / Disposal	-	(58 019)	(150 454)	(14 552)	(19 408)	(242 433)
Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020	-	-	375	-	437	812

Valeur nette comptable /
Net Book Value

Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	49 396	180 274	49 882	3 163	4 400	287 115
Solde au 29 février 2020/ Balance as at February 29, 2020	-	-	4 103	-	2 099	6 202

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	29 février 2020/ February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
Propriétés minières	-	88 482	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	24 968	1 911 518	Exploration and evaluation expenses
	<u>24 968</u>	<u>2 000 000</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriété / Property	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	Disposition / Disposal	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020
			\$	\$	\$
Fayolle	2 %	Aiguebelle	88 482	(88 482)	-
			<u>88 482</u>	<u>(88 482)</u>	<u>-</u>

Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2018 / Balance as at February 28, 2018	Dépréciation / Impairment	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019
			\$	\$	\$
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	(2 435)	-
Fayolle (50 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51 %)	2 %	Aiguebelle	93 341	(93 341)	-
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	(1)	-
			<u>184 259</u>	<u>(95 777)</u>	<u>88 482</u>

Monexco (Au)

Acquisition en 2002 lors de l'acquisition de la filiale Capital de Risque Black Riverside inc. Ce projet a été déprécié au cours de l'exercice précédent.

Monexco (Au)

Acquisition in 2002 by acquisition of the subsidiary Black Riverside Venture Capital Inc. This project has been impaired during the preceding year.

Fayolle (Au)

En août 2019, la Société a conclu une transaction avec Corporation Aurifère Monarques (« Monarques ») pour la vente de sa participation de 50 % dans la propriété Fayolle pour un prix de vente totalisant 2 000 000 \$. En contrepartie, Monarque devait verser 1 150 000 \$ en espèces, soit 500 000 \$ à la clôture de la transaction ; 500 000 \$ en décembre 2019 ; et 150 000 \$ douze mois suivant la transaction. De plus, Monarques devra émettre 3 400 000 actions ordinaire à la Société sur une période de 2 ans au prix de 0,25 \$ par action pour une valeur totale de 850 000 \$ à la date de l'entente, soit 1 133 333 actions ordinaires 8 mois après la clôture ; 1 133 333 actions ordinaires 16 mois après la clôture ; et 1 133 334 actions ordinaires 24 mois après la clôture. Le prix de vente inclus un terrain d'un montant de 40 887 \$ selon la direction qui était présenté dans les immobilisations corporelles. Au 29 février 2020, la société a encaissé un montant total de 1 000 000 \$ en espèces. De plus, au 29 février 2020, les actions ordinaires à recevoir de Monarques ont été évaluées à 0,185 \$ par action pour un montant total de 629 000 \$. Par conséquent, une baisse de valeur de 221 000 \$ a été comptabilisée dans la perte nette. En mai 2020, la Société et Monarques ont consenti à une diminution du montant à recevoir en espèces de 10 000 \$ (voir note 16).

Fayolle (Au)

In August 2019, the Company closed a transaction with Monarch Gold Corporation ("Monarch") to sell its interest of 50% in the Fayolle property for a sale price totaling \$2,000,000. In counterpart, Monarch had to pay \$1,150,000 in cash; \$500,000 at the closing of the transaction; \$500,000 in December 2019; and \$150,000 twelve months following the transaction. In addition, Monarch will have to issue 3,400,000 common shares to the Company over a 2 years periods at a price of \$0.25 per share for a total value of \$850,000 at the date of the agreement; 1,133,333 common shares 8 months after the closing; 1,133,333 common shares 16 months after the closing; and 1,133,334 common shares 24 months after the closing. The sale price included a land of an amount of \$40,887 according to the management which was presented in property, plant and equipment. As at February 29, 2020, the Company has received a total of \$1,000,000 in cash. In addition, as at February 29, 2020, the common shares receivable from Monarch were valued at \$0.185 per share for a total amount of \$629,000. Consequently, a decrease value of \$221,000 was recognized in the net loss. In May 2020, the Company and Monarch agreed to decrease the amount of cash receivable by \$10,000 (see Note 16).

À recevoir d'une société publique :

	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$
Montant en espèces	140 000
3 400 000 actions ordinaires d'une société publique à la juste valeur	<u>629 000</u>
	<u>769 000</u>
Portion réalisable au cours du prochain exercice	<u>559 333</u>
	<u>209 667</u>

Receivable from a public company:

	28 février 2019 / February 28, 2019
	\$
Cash amount	-
3,400,000 common shares of a public company, at fair value	<u>-</u>
	<u>-</u>
Portion achievable in the next year	<u>-</u>
	<u>-</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Aiguebelle-Goldfields (Au)

Acquisition en 2006 en contrepartie de l'émission de 50 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces. De plus, la Société a encouru des dépenses totalisant 35 342 \$ qui correspondent à des frais relatifs à la voie d'accès à la propriété. Par la suite, la Société a émis 200 000 actions afin de respecter l'entente signée. De plus, la Société a réalisé 1 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation tel que requis à l'entente. Le partenaire de la Société dans ce projet est Mines Agnico-Eagle Ltée. Ce projet a été déprécié au cours de l'exercice précédent.

Sommet (Au) et Ranger (Au)

Acquisition en mars 2015 par désignation sur carte de propriétés adjacentes à la propriété Fayolle. Ce projet a été abandonné au cours de l'exercice précédent.

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Disposition / Disposal	Solde au 29 février 2020 / Balance as at February 29, 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Fayolle	1 911 518	131 965	(4 100)	(2 039 383)	-
Aiguebelle-Goldfields	-	5 198	(160)		5 038
Destorbelle	-	20 570	(640)		19 930
	<u>1 911 518</u>	<u>157 733</u>	<u>(4 900)</u>	<u>(2 039 383)</u>	<u>24 968</u>
	Solde au 28 février 2018 / Balance as at February 28, 2018	Augmentation / Addition	Dépréciation / Impairment	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Solde au 28 février 2019 / Balance as at February 28, 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 595 247	4 671	(1 599 918)	-	-
Fayolle	9 849 668	159 783	(8 097 933)	-	1 911 518
Aiguebelle-Goldfields	1 135 423	-	(1 135 423)	-	-
Sommet	70 471	-	(70 471)	-	-
Ranger	89 492	-	(89 492)	-	-
	<u>12 740 301</u>	<u>164 454</u>	<u>(10 993 237)</u>	<u>-</u>	<u>1 911 518</u>

Pour les exercices clos les 29 février 2020 et 28 février 2019, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Aiguebelle-Goldfields (Au)

Acquisition in 2006 by issuance of 50,000 shares of the Company and by payment of \$10,000 in cash. In addition, the Company incurred expenses amounting to \$35,342 corresponding to costs related to the access of the property. Afterward, the Company issued 200,000 shares to respect the signed agreement. Furthermore, the Company incurred \$1,000,000 in exploration and evaluation expenses as required in the agreement. The partner of the Company in that project is Agnico-Eagle Mines Ltd. This project has been impaired during the previous year.

Sommet (Au) and Ranger (Au)

Acquisition in March 2015 by map designation of properties adjacent to the Fayolle property. This project has been abandoned during the previous year.

For the years ended February 29, 2020 and February 28, 2019, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation (suite) / Exploration and evaluation expenses (continued)

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
Forage	51 139	-	Drilling
Analyse	12 025	218	Analysis
Main-d'œuvre logistique	10 284	58 040	Logistic Labor
Supervision des travaux	17 044	18 009	Work supervision
Frais généraux d'exploration	37 371	53 267	General exploration expenses
Géologie	29 870	13 920	Geology
Supervision et sous-traitance	-	21 000	Supervision and subcontracting
	<u>157 733</u>	<u>164 454</u>	
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(4 900)	-	Tax credit related to resources and mining tax credit
Dépréciation des frais de prospection et d'évaluation	-	(10 993 237)	Impairment of exploration and evaluation expenses
Disposition	(2 039 383)	-	Disposal
	<u>(1 886 550)</u>	<u>(10 828 783)</u>	
Solde au début	<u>1 911 518</u>	<u>12 740 301</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u><u>24 968</u></u>	<u><u>1 911 518</u></u>	Balance, end of year

6- AUTRE PASSIF

6- OTHER LIABILITY

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
Solde au début	44 974	17 348	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice ⁽¹⁾	111 538	45 280	Increase of the year ⁽¹⁾
Réduction liée à l'engagement de dépenses	(50 259)	(17 654)	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>106 253</u>	<u>44 974</u>	Balance, end of year

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, la Société a émis 4 461 538 actions accréditatives (1 886 620 au 28 février 2019) à un prix de 0,065 \$ par action (0,06 \$ au 28 février 2019) pour un montant total de 290 000 \$ (113 200 \$ au 28 février 2019). Le produit brut d'émission a été présenté déduction faite de la prime afférente aux actions accréditatives au montant de 111 538 \$ (45 280 \$ au 28 février 2019). Au 28 février 2019, le produit brut d'émission avait également été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription d'un montant de 22 640 \$.

⁽¹⁾ During the year, the Company issued 4,461,538 flow-through shares (1,886,620 as at February 28, 2019) at a price of \$0.065 per share (\$0.06 as at February 28, 2019) for a total amount of \$290,000 (\$113,200 as at February 28, 2019). The gross proceed of share issuance is presented net of the flow-through share premium amounting to \$111,538 (\$45,280 as at February 28, 2019). As at February 28, 2019, the gross proceed from share issuance was also presented net of the fair value of the warrants of \$22,640.

7- CAPITAL-SOCIAL

7- CAPITAL STOCK

Autorisé

Authorized

Nombre illimité et sans valeur nominale

Unlimited number and without par value

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Class "A" shares, voting and participating

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries (aucune action de catégorie "B" émise au 29 février 2020 et au 28 février 2019).

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie (no "B" shares issued as at February 29, 2020 and as at February 28, 2019).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

7- CAPITAL-SOCIAL (suite)

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit :

	29 février 2020 / February 29, 2020		28 février 2019 / February 28, 2019		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	41 530 469	20 814 900	39 077 849	20 754 227	Balance, beginning of year
Payées en argent ⁽¹⁾	2 700 000	102 270	566 000	18 870	Paid in cash ⁽¹⁾
Financement accreditif ⁽²⁾	4 461 538	178 462	1 886 620	45 280	Flow-through financing ⁽²⁾
Modification aux bons de souscription ⁽³⁾	-	-	-	(3 477)	Modification of warrants ⁽³⁾
	48 692 007	21 095 632	41 530 469	20 814 900	
À émettre					To be issued
Payées en argent ⁽⁴⁾	600 000	30 000	-	-	Paid in cash ⁽⁴⁾
Solde à la fin	49 292 007	21 125 632	41 530 469	20 814 900	Balance, end of year

Au 29 février 2020, 48 692 007 actions sont émises et sont entièrement libérées (41 530 469 au 28 février 2019).

As at February 29, 2020, 48,692,007 shares are issued and fully paid (41,530,469 as at February 28, 2019).

⁽¹⁾ La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 32 730 \$ (9 430 \$ au 28 février 2019).

⁽¹⁾ Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$32,730 (\$9,430 as at February 28, 2019).

⁽²⁾ La valeur des actions accreditives est présentée déduction faite de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 111 538 \$ (45 280 \$ au 28 février 2019). Au 28 février 2019, la valeur des actions accreditives était aussi présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 22 640 \$.

⁽²⁾ Value of flow-through shares is presented net of the fair value of the premium related to the sale of tax deductions amounting to \$111,538 (\$45,280 as at February 28, 2019). As at February 28, 2019, the value of flow-through shares was also presented net of the fair value of warrants amounting to \$22,640.

⁽³⁾ Au cours de l'exercice précédent, la Société a modifié l'échéance de 2 820 000 bons de souscription. Elle a reporté la date d'expiration de ces bons de souscription de décembre 2018 à décembre 2020. Une augmentation de la juste valeur des bons de souscription a été inscrite en réduction du capital-actions.

⁽³⁾ During the previous year, the Company modified the expiry date of 2,820,000 warrants. It postponed the expiration date of those warrants from December 2018 to December 2020. An increase of the fair value of warrants was recorded as a reduction of capital stock.

⁽⁴⁾ En février 2020, la société s'est engagée à émettre 600 000 actions ordinaires et 600 000 bons de souscription pour un montant de 30 000 \$. Chaque bon permet de souscrire une action ordinaire au prix de 0,075 \$ pour une période de douze mois suivant la clôture du placement. Le placement a été clôturé en mai 2020 (voir note 16).

⁽⁴⁾ In February 2020, the Company committed to issue 600,000 common shares and 600,000 warrants for an amount of \$30,000. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.075 per share for a period of twelve months following the closing of the placement. The placement was closed in May 2020 (see Note 16).

Exercice clos le 29 février 2020

En décembre 2019, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 135 000 \$. La Société a émis 2 700 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action et 2 700 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois.

Year ended February 29, 2020

In December 2019, the Company completed a private placement of a total of \$135,000. The Company issued 2,700,000 common shares at a price of \$0.05 per share and 2,700,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.10 for a period of 12 months.

En décembre 2019, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 290 000 \$; en émettant 4 461 538 actions accreditives à un prix de 0,065 \$ l'action.

In December 2019, the Company completed a private placement of a total of \$290,000; by issuing 4,461,538 flow-through shares at a price of \$0.065 per share.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

7- CAPITAL-SOCIAL (suite)

Exercice clos le 28 février 2019

En décembre 2018, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 141 500 \$. La Société a émis 2 452 620 unités composées d'un total de 1 886 620 actions accréditatives à un prix de 0,06 \$ l'action, de 566 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action et de 2 452 620 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,05 \$ pour une période de 36 mois.

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 5 941 358 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	29 février 2020 / February 29, 2020		28 février 2019 / February 28, 2019		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	4 650 000	0,09	5 810 000	0,08	Balance, beginning of year
Cancellées / Expirées	(1 045 000)	0,09	(1 160 000)	0,06	Cancelled / Expired
Solde à la fin	<u>3 605 000</u>	0,09	<u>4 650 000</u>	0,09	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>3 605 000</u>	0,09	<u>4 650 000</u>	0,09	Options exercisable at the end of the year

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

7- CAPITAL STOCK (continued)

Year ended February 28, 2019

In December 2018, the Company completed a private placement of a total of \$141,500. The Company issued 2,452,620 units consisting of a total of 1,886,620 flow-through shares at a price of \$0.06 per share, 566,000 common shares at a price of \$0.05 per share and 2,452,620 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.05 for a period of 36 months.

8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Share Purchase Options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 5,941,358 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

Changes in Company share purchase options were as follows:

The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Share Purchase Options (continued)

Options en circulation au 29 février 2020 / Options Outstanding as at February 29, 2020	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercise price \$
40 000	0,03 an / year	0,125
455 000	0,7 an / year	0,125
250 000	0,7 an / year	0,10
700 000	0,7 an / year	0,12
1 250 000	0,7 an / year	0,05
110 000	1,2 an / year	0,125
50 000	1,2 an / year	0,10
200 000	1,2 an / year	0,12
250 000	1,2 an / year	0,05
100 000	4,3 ans / years	0,12
100 000	5 ans / years	0,05
<u>100 000</u>	7,8 ans / years	0,05
<u>3 605 000</u>		

Options en circulation au 28 février 2019 / Options Outstanding as at February 28, 2019	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercise price \$
100 000	0,4 an / year	0,125
75 000	0,6 an / year	0,125
125 000	1 an / year	0,125
300 000	1,9 ans / years	0,125
200 000	2,5 ans / years	0,125
425 000	4,1 ans / years	0,10
1 350 000	5,3 ans / years	0,12
1 275 000	6 ans / years	0,05
<u>800 000</u>	8,8 ans / years	0,05
<u>4 650 000</u>		

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an (3 ans au 28 février 2019), taux d'intérêt sans risque de 1,67 % (1,86 % au 28 février 2019), prix des actions à la date de l'octroi de 0,05 \$ (0,03 \$ au 28 février 2019), dividende prévu de 0 % (0 % au 28 février 2019) et volatilité prévue de 130 % (104 % au 28 février 2019).

Warrants

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 1 year (3 years as at February 28, 2019), risk-free interest rate of 1.67% (1.86% as at February 28, 2019), price of share at time of grant of \$0.05 (\$0.03 as at February 28, 2019), expected dividend yield of 0% (0% as at February 28, 2019) and expected volatility rate of 130% (104% as at February 28, 2019).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite)

Warrants (continued)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company warrants were as follows:

	29 février 2020 / February 29, 2020		28 février 2019 / February 28, 2019		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début	9 572 678	0,06	7 120 058	0,06	Balance, beginning of year
Octroyés	2 700 000	0,10	2 452 620	0,05	Granted
Expirés	(4 300 058)	0,07	-	-	Expired
Solde à la fin	<u>7 972 620</u>	0,07	<u>9 572 678</u>	0,06	Balance, end of year
Bons de souscription exercçables à la fin de l'exercice	<u>7 972 620</u>	0,07	<u>9 572 678</u>	0,06	Warrants exercisable at the end of the year
		29 février 2020 / February 29, 2020 \$	28 février 2019 / February 28, 2019 \$		
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés		0,012	0,013		Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résumant l'information relative aux bons de souscription en circulation.

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

**Bons de souscription en circulation
au 29 février 2020 /
Warrants Outstanding
as at February 29, 2020**

	Prix / Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
2 700 000	0,10	Décembre 2020 / December 2020
2 820 000	0,05	Décembre 2020 / December 2020 ⁽¹⁾
<u>2 452 620</u>	0,05	Décembre 2021 / December 2021
<u>7 972 620</u>		

**Bons de souscription en circulation
au 28 février 2019 /
Warrants Outstanding
as at February 28, 2019**

	Prix / Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
1 400 000	0,10	Décembre 2019 / December 2019
2 900 058	0,06	Décembre 2019 / December 2019
2 820 000	0,05	Décembre 2020 / December 2020 ⁽¹⁾
<u>2 452 620</u>	0,05	Décembre 2021 / December 2021
<u>9 572 678</u>		

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2019, la Société a prolongé la date d'échéance de 2 820 000 bons de souscription de décembre 2018 à décembre 2020.

⁽¹⁾ During the year 2019, the Company reported the expiry date of 2,820,000 warrants from December 2018 to December 2020.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

9- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019
	\$	\$
Perte avant impôts	<u>(1 508 553)</u>	<u>(11 504 864)</u>
Impôts au taux de base combiné de 26,58 % (26,68 % au 28 février 2019)	(401 024)	(3 069 498)
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	568	
Frais d'émission d'actions déductibles	(1 881)	(892)
Disposition d'immobilisations corporelles	(5 343)	
Disposition d'un actif de prospection et d'évaluation	564 328	
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(50 259)	(17 654)
Éléments non déductibles	71 702	2 967 274
Utilisation d'une perte en capital	(158)	
Utilisation de pertes autre qu'en capital	(228 192)	
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	<u>-</u>	<u>(1 005 916)</u>
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(50 259)</u>	<u>(1 126 686)</u>

9- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense at the financial statements is as follows:

Loss before income taxes	
Income taxes at combined rate of 26.58% (26.68% as at February 28, 2019)	
- Tax credit related to resources and mining tax credit	
- Deductible share issuance expenses	
- Disposal of property, plant and equipment	
- Disposal of an exploration and evaluation asset	
- Fulfillment of obligations related to flow-through financings	
- Non-deductible items	
- Use of a capital loss	
- Use of non-capital losses	
- Change in deferred tax liabilities	
Income taxes and deferred taxes	

Les éléments des actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

Components of the deferred tax assets and liabilities are as follows:

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019
	\$	\$
Propriétés minières	-	22 206
Frais de prospection et d'évaluation	(739 624)	(235 095)
Pertes reportées	(2 034 000)	(2 268 855)
Frais d'émission d'actions	(5 934)	(1 754)
Immobilisations corporelles	(80 725)	(81 722)
Provision pour moins-value	<u>2 860 283</u>	<u>2 565 220</u>
Total des impôts différés nets	<u>-</u>	<u>-</u>

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	839 583	188 318
2028	601 130	-
2029	654 040	179 900
2030	654 280	478 945
2031	944 390	993 070
2032	1 068 331	948 475
2033	869 773	938 526
2034	651 266	648 486
2035	540 464	447 766
2036	422 884	415 203
2037	434 205	422 605
2038	491 126	476 529
2039	391 619	379 909

La Société a également accumulé à des fins fiscales des pertes en capital pour un montant total de 25 938 \$. / The Company has accumulated capital losses for an amount of \$25,938.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

10- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement.

	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$
Intérêts à recevoir	-
Frais payés d'avance	3 810
Taxes à recevoir	(94 513)
Créditeurs et charges à payer	21 950
	<u>(68 753)</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

	29 février 2020 / February 29, 2020
	\$
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	4 900
À recevoir d'une société publique	769 000

10- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items.

	28 février 2019 / February 28, 2019
	\$
	4 352
	674
	23 459
	<u>(11 596)</u>
	<u>16 889</u>

Items not affecting cash and cash equivalents.

	28 février 2019 / February 28, 2019
	\$
	-
	-

Tax credit related to resources and mining tax credit receivable

Receivable from a public company

11- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société avait signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique était le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoyait la supervision des projets d'exploration minière de la Société et sa durée était indéterminée.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engageait l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturait les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où Typhon résiliait le contrat, elle devrait payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

Au cours de l'exercice, ce contrat a été résilié (voir dans le tableau suivant pour la compensation au point a).

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de l'exercice. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company had signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder was also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective since January 1st, 2009, provided for the supervision of the mining exploration projects of the Company and its duration was indefinite.

In relation with that agreement, Lutsvisky incurred all of the expenses relating to the exploration projects and invoiced them to Typhoon with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it would have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.

During the year, this contract was terminated (see in the following table for the compensation at point a).

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the year. The amounts payable are usually settled in cash.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019

11- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	130 667	138 076	Exploration and evaluation expenses
Frais de location	12 340	15 008	Rent expenses
Taxes et permis	3 123	2 417	Taxes and permits
Frais de bureau	4 535	4 544	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	227	1 025	Travelling, advertising and entertainment expenses
Entretien et réparations	169	4 408	Maintenance and repair
Télécommunications	812	645	Telecommunications
Honoraires des consultants	23 354	-	Consultants fees
Frais de résiliation de contrats pour Lutsvisky (a)	80 000	-	Contract termination fees for Lutsvisky (a)
Frais de résiliation de contrats pour le président de la Société	200 000	-	Contract termination fees for the president of the Company

Au cours de l'exercice précédent, la Société a refacturé des frais de bureau d'un montant de 100 \$, des frais de location pour un montant de 4 490 \$, des frais d'assurance pour un montant de 473 \$, des taxes et permis pour un montant de 104 \$, des frais de télécommunications pour un montant de 398 \$ et des frais d'entretien et réparations pour un montant de 210 \$ auprès d'Axe Exploration inc., une société publique dont le président était également président d'Exploration Typhon inc.

Au cours de l'exercice, la Société a signé un contrat de location pour les locaux de son siège social avec 9383-0818 Québec inc., une société dont l'actionnaire unique est le nouveau président de la Société. Ce contrat de location est en vigueur depuis décembre 2019 jusqu'en novembre 2022 et contient deux options de renouvellement de 3 ans. En vertu de cette entente, les versements mensuels sont de 1 400 \$ et ils s'élèvent à 4 200 \$ pour l'exercice clos le 29 février 2020. À partir du 1^{er} décembre 2020, le loyer de base sera indexé annuellement du plus élevé de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal ou 3%. L'engagement résiduel estimatif pris par la Société en vertu de ce bail totalise 47 727 \$, soit 16 926 \$ pour l'exercice clos le 28 février 2021, 17 434 \$ pour l'exercice clos le 28 février 2022 et 13 367 \$ pour l'exercice clos le 28 février 2023. Au 29 février 2020, un montant de 1 400 \$ est inclus dans les frais payés d'avance en relation avec ce bail.

Au 28 février 2019, le dû à une société liée d'un montant de 2 667 \$ provient de Lutsvisky.

Par ailleurs, la Société avait signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'était engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il serait à l'emploi de la Société. Au fil des ans, son salaire a été indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré-faisabilité, le président de la Société recevait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

	29 février 2020 / February 29, 2020	28 février 2019 / February 28, 2019	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation	130 667	138 076	Exploration and evaluation expenses
Frais de location	12 340	15 008	Rent expenses
Taxes et permis	3 123	2 417	Taxes and permits
Frais de bureau	4 535	4 544	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	227	1 025	Travelling, advertising and entertainment expenses
Entretien et réparations	169	4 408	Maintenance and repair
Télécommunications	812	645	Telecommunications
Honoraires des consultants	23 354	-	Consultants fees
Frais de résiliation de contrats pour Lutsvisky (a)	80 000	-	Contract termination fees for Lutsvisky (a)
Frais de résiliation de contrats pour le président de la Société	200 000	-	Contract termination fees for the president of the Company

During the previous year, the Company invoiced office expenses for an amount of \$100, rent expenses for an amount of \$4,490, insurance for an amount of \$473, taxes and permits for an amount of \$104, telecommunications for an amount of \$398 and maintenance and repair for an amount of \$210 with Axe Exploration Inc. a public company whose president was also president of Typhoon Exploration Inc.

During the year, the Company signed an agreement for the rent of his head office with 9383-0818 Québec Inc., a company whose sole shareholder is the new president of the Company. This agreement is effective since December 2019 until November 2022 and contains two 3-years renewal options. In relation with this agreement, the monthly payments are \$1,400 and they amount to \$4,200 for the year ended February 29, 2020. As of December 1st, 2020, the base rent will be indexed annually by the higher of the consumer price index for the Montreal region or 3%. The estimated residual commitment made by the Company under this lease totals \$47,727, the future payments amounts to \$16,926 for the year ended February 28, 2021, \$17,434 for the year ended February 28, 2022 and \$13,367 for the year ended February 28, 2023. As at February 29, 2020, an amount of \$1,400 is included in prepaid expenses in relation with that lease contract.

As at February 28, 2019, due to a related company amounting to \$2,667 come from Lutsvisky.

Otherwise, the Company had signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he will be an employee of the Company. Over the years, his salary was indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

11- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Typhon s'engageait à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- 1 500 000 actions ;
- l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

De plus, la Société s'était engagée à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice, le contrat d'emploi du président a été résilié. Par conséquent, une indemnité d'un montant total de 467 243 \$ était dû au président conformément au contrat d'emploi. Au cours de l'exercice, la Société a versé un montant de 348 354 \$ en lien avec cette indemnité, dont un montant de 125 000 \$ présenté dans les salaires et charges sociales, un montant de 200 000 \$ présenté dans les frais de résiliation de contrats et un montant de 23 354 \$ présenté dans les honoraires de consultants. Les frais de résiliation de contrat (200 000 \$) et les honoraires de consultants (23 354 \$) ont été facturés par Lutsvisky et sont inclus dans les opérations avec Lutsvisky présentées précédemment. La balance de l'indemnité à payer à l'ancien président s'élève à 118 889 \$ et sera payable à titre d'honoraires de consultant au cours du prochain exercice conformément à l'entente signée au cours de l'exercice avec l'ancien président.

Au cours de l'exercice, la société a vendu du matériel roulant et des équipements d'une valeur comptable nette de 2 448 \$ pour une contrepartie de 1 000 \$ en espèces auprès de l'ancien président de la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires professionnels pour un montant de 29 400 \$ auprès du chef de la direction financière.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

Le tableau suivant présente la rémunération aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants de la Société.

	29 février 2020 / February 29, 2020
Salaire et charges sociales du président et de l'ancien président de la Société	262 640
Salaire et charges sociales d'administrateurs de la Société	55 778

12- PASSIF ÉVENTUEL

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon was committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election:

- 1% of the gross value of mining deposits;
- 1,500,000 shares;
- The equivalent of three times the base salary in cash.

In addition, the Company had committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

During the year, the president's employment contract was terminated. Consequently, compensation totaling \$467,243 was due to the president in accordance with the employment contract. During the year, the Company paid an amount of \$348,354 in connection with this indemnity, including an amount of \$125,000 presented in salaries and fringe benefits, an amount of \$200,000 presented in the contract termination fees and an amount of \$23,354 presented in consultants fees. Contract termination fees (\$200,000) and consultants fees (\$23,354) have been invoiced by Lutsvisky and are included in the transactions with Lutsvisky presented above. The balance of the indemnity to be paid to the former president amounts to \$118,889 and will be payable as consultants fees during the next year in accordance with the agreement signed during the year with the former president.

During the year, the Company sold rolling stock and equipment with a net book value of \$2,448 for a consideration of \$1,000 in cash with the previous president of the Company.

During the year, the Company incurred professional fees for an amount of \$29,400 from its Chief Financial Officer.

These transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The following table presents the compensation of the Board of Directors and key executives of the Company.

	28 février 2019 / February 28, 2019	
	176 078	Salary and fringe benefits of the president and the former president of the Company
	-	Salary and fringe benefits of directors of the Company

12- CONTINGENT LIABILITY

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

13- ENGAGEMENTS

En mai 2010, la Société a signé avec HECLA Québec inc. (HECLA), une entente d'option d'un montant maximal de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields.

Une première option a permis à HECLA d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en investissant 10 000 000 \$ en travaux de prospection et d'évaluation sur une période de 4 ans. HECLA a également souscrit en actions du trésor de la Société pour un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, HECLA pouvait acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant des travaux de prospection et d'évaluation supplémentaires de 15 000 000 \$, représentant 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt.

Au cours de l'exercice, la Société et HECLA ont vendu leur participation dans le projet Fayolle mettant fin à cette entente.

En juillet 2016, la Société a signé un contrat pour la location de matériel roulant pour une période de 48 mois. Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais de location totalisant 21 553 \$ en vertu de ce contrat. Le bail vient à échéance en juillet 2020 et est assorti d'une option d'achat d'un montant de 47 594 \$. L'engagement résiduel pris par la Société en vertu de ce bail totalise 8 981 \$ pour l'exercice clos le 28 février 2021.

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, du montant à recevoir d'une société publique en espèces et des crédettes et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Le montant à recevoir en actions d'une société publique est comptabilisé à la juste valeur.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le montant à recevoir en actions d'une société publique est évalué à la juste valeur et il est catégorisé de niveau 1. Son évaluation est basée sur des données observables sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

13- COMMITMENTS

In May 2010, the Company, signed with HECLA Quebec Inc. (HECLA), an option agreement of a maximum amount of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties.

A first option allowed HECLA to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration and evaluation expenses over a 4-year period. HECLA also subscribed to Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3-year period.

After the acquisition of its 50% interest, HECLA could acquire an additional interest of 15% over a 2-year period by performing a feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration and evaluation expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest.

During the year, the Company and HECLA sold their participation in the Fayolle project terminating this agreement.

In July 2016, the Company signed a contract for lease of rolling stock for a period of 48 months. During the year, the Company incurred rent expenses totaling \$21,553 by virtue of this contract. The lease expires in July 2020 and is subject to a purchase option for an amount of \$47,594. The residual commitment that the Company made under this lease totals \$8,981 for the year ended as at February 28, 2021.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the financial position statement date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation, amount receivable in cash from a public company and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term. The amount receivable in shares of a public company is recorded at fair value.

ii) Fair value hierarchy

The amount receivable in shares of a public company is measured at fair value and it is categorized in level 1. Its valuation is based on data observed in the market. Cash and cash equivalents and cash reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. The financial assets and liabilities are not exposed to interest rate risk because they don't bear interest.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

**14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION
DES RISQUES FINANCIERS (continued)**

- a) Risque de marché (suite)
iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les opérations se transigent en dollars canadiens.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et le montant à recevoir d'une société publique sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Toutefois, le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et du montant à recevoir d'une société publique représentent l'exposition maximale de la Société envers le risque de crédit. Au 29 février 2020, le risque de crédit de la Société est supérieur à celui de l'exercice précédent puisque la Société a un montant à recevoir de 769 000 \$ d'une société publique alors qu'elle n'en avait pas au 28 février 2019. Par contre, la direction de la Société est confiante de le recevoir dans les délais prescrits.

c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidités vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Au 29 février 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 445 783 \$ et le fonds de roulement de la Société est positif d'un montant s'élevant à environ 954 000 \$. Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire.

15- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 29 février 2020, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 1 470 869 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 29 février 2020. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Par le passé, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

**14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES
(continued)**

- a) Market risk (continued)
iv) Currency risk

The Company is not exposed to currency fluctuations since all transactions occur in Canadian dollars.

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and the amount receivable from a public company. Although, the credit risk on cash and cash equivalents and cash reserved for exploration and evaluation is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and the amount receivable from a public company represents the Company's maximum exposure to credit risk. As at February 29, 2020, the Company's credit risk is higher than that of the previous year because the Company has an amount receivable of \$769,000 from a public company when it did not have it as at February 28, 2019. However, the management of the Company is confident of receiving it within the prescribed deadline.

c) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. As at February 29, 2020, cash and cash equivalents are amounting to \$445,783 and the working capital of the Company is positive for approximately \$954,000. In order to continue its operation, the Company will have to find additional fund.

15- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 29, 2020, the capital of the Company consists of equity amounting to \$1,470,869. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 29, 2020. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. In the past, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019**

16- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Ces mesures, qui incluent l'interdiction des déplacements, la mise en isolement ou en quarantaine, de façon volontaire ou non, et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes parmi les entreprises, au niveau mondial et au Canada, du fait du ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des mesures monétaires et fiscales afin de stabiliser l'économie mondiale ; cependant, le climat économique difficile actuel peut entraîner des changements défavorables dans les flux de trésorerie, le niveau du fonds de roulement et / ou la recherche de financements futurs, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur la situation financière future de la Société. Les répercussions financières sur la Société ne sont pas connues à ce stade. La direction affirme que ces répercussions seront adéquatement reflétées au cours de l'exercice 2021.

En mars 2020, la Société a signé une entente avec une société dont les actionnaires sont le président, le chef de la direction et un administrateur de la Société pour l'acquisition d'une propriété minière composée de 103 claims miniers pour un montant de 200 000 \$ qui sera payée sur une période de 4 ans, soit 50 000 \$ par année. Le vendeur conserve une redevance de 2 % dont 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Cette entente est conditionnelle à l'approbation des actionnaires et des autorités réglementaires.

En mai 2020, la Société a conclu un placement privé composé de 3 800 000 actions ordinaires à 0,05 \$ par action et 3 800 000 bons de souscription, pour un produit brut de 190 000 \$. Ce placement inclut 600 000 actions ordinaires et 600 000 bons de souscription qui sont à émettre au 29 février 2020. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,075 \$ pour une période d'un an. La juste valeur (0,017 \$) de chaque bon attribué a été estimé selon la méthode d'évaluation Black-Scholes selon les hypothèses suivantes: durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 0,25 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,06 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 160 %.

En mai 2020, la Société a encaissé un montant de 140 000 \$ de Corporation Aurifère Monarques. La Société a consenti à recevoir avant la date prévue un montant de 140 000 \$ plutôt que le montant de 150 000 \$ prévu initialement dans le contrat de vente de la propriété Fayolle. Elle a également reçu 1 133 334 actions de Corporation Aurifère Monarques en vertu de l'entente signée. En mai et en juin 2020, la Société a vendu toutes ces actions de Monarques et a encaissé un montant total d'environ 268 000 \$.

En juin 2020, la Société a signé un contrat de gestion avec 9400-4579 Québec inc. une société dont les actionnaires sont le président, le chef de la direction et un administrateur d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2022, prévoit la supervision des projets d'exploration minière de la Société. Il est renouvelable pour une période supplémentaire de 2 ans aux mêmes conditions.

Dans le cadre de cette entente, 9400-4579 Québec inc. engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra payer une indemnité de 200 000 \$.

16- SUBSEQUENT EVENTS

In March 2020, the World Health Organization declared the COVID-19 epidemic a pandemic. The situation is constantly evolving, and the measures put in place have numerous economic repercussions at the global, national, provincial and local levels. These measures, which include travel bans, solitary confinement or quarantine, voluntary or not, and social distancing, have caused significant disruption among businesses, globally and in Canada, due to the slowdown economic. Governments and central banks responded by implementing monetary and fiscal measures to stabilize the world economy; however, the current difficult economic climate may cause adverse changes in cash flow, the level of working capital and / or the search for future financing, which could have a direct impact on the future financial position of the Company. The financial impact on the Company is not known at this time. The management say the impacts will be adequately reflected in year 2021.

In March 2020, the Company signed an agreement with a company whose the shareholders are the President, the Chief Executive Officer and a director of the Company for the acquisition of a mining property consisting of 103 mining claims for an amount of \$200,000 which will be paid on a 4 year period, that is \$50,000 per year. The seller retains a royalty of 2% of which 1% can be purchased for an amount of \$1,000,000. This agreement is subject to shareholders and regulatory authorities approval.

In May 2020, the Company closed a private placement constituted of 3,800,000 common shares at \$0.05 per share and 3,800,000 warrants for total gross proceeds of \$190,000. This placement includes 600,000 common shares and 600,000 warrants which are to be issued as of February 29, 2020. Each warrant allows the holder to acquire one common share at a price of \$0.075 over a one-year period. The fair value (\$0.017) of each warrant granted was estimated using the Black-Scholes pricing model according to the following assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 0.25%, shares price at the time of grant of \$0.06, dividend yield of 0% and expected volatility rate of 160%.

In May 2020, the Company received an amount of \$140,000 from Monarch Gold Corporation. The Company agreed to receive an amount of \$140,000 earlier than the amount of \$150,000 initially provided for in the agreement for the sale of the Fayolle property. It also received 1,133,334 shares from Monarch Gold Corporation in relation with the signed agreement. In May and June 2020, the Company sold all of the Monarchs' shares and collected a total amount of approximately \$268,000.

In June 2020, the Company signed an agreement with 9400-4579 Québec Inc., a company whose shareholders are the President, the Chief Executive Officer and a director of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective from June 1st, 2020 until May 31, 2022, provides for the supervision of the mining exploration projects of the Company. It is renewable for an additional period of 2 years under the same conditions.

In relation with that agreement, 9400-4579 Québec Inc. will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay compensation for an amount of \$200,000.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 29 FÉVRIER 2020 ET 28 FÉVRIER 2019****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 29, 2020 AND FEBRUARY 28, 2019****16- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)**

En juin 2020, la Société a signé deux contrats d'emplois; avec le président de la Société et avec le président et chef de la direction de la Société. En vertu de ces contrats, la Société s'engage à leur verser un salaire annuel de 120 000 \$ chacun, tant et aussi longtemps qu'ils seront à l'emploi de la Société. Au fil des ans, leurs salaires seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation. De plus, ils recevront chacun une allocation de 1 200 \$ par mois pour l'utilisation de leur véhicule personnel.

En vertu de ces ententes, si un projet est porté au stade de préféabilité, ils recevront chacun l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, ceux-ci recevront chacun à cette date, l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Typhon s'engage à verser à chacun la prime de séparation suivante, au choix de ceux-ci :

- a) l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent ;
- b) l'équivalent de trois fois le salaire annuel indexé.

Ces contrats sont d'une durée illimitée et dans le cas où ils seraient résiliés par la Société, la Société sera tenue de leur verser une somme équivalente à trois fois le salaire annuel indexé.

16- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

In June 2020, the Company signed two employment contracts; with the President of the Company and with the President and Chief Executive Officer of the Company. Under these contracts, the Company agrees to pay them an annual salary of \$120,000 each, as long as they are employed by the Company. Over the years, their salaries will be indexed annually according to the consumer price index. In addition, they will each receive an allowance of \$1,200 per month for the use of their personal vehicle.

In accordance with these agreements, if a project was brought to the pre-feasibility stage, they will each receive an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

If a project was brought to the production stage, they will each receive at that date an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon is committed to pay each of the following leaving indemnity, at their election:

- a) the equivalent of 750,000 shares of the Company in cash;
- b) the equivalent of three times the annual indexed salary.

These contracts are of unlimited duration and in the event that they are terminated by the Company, the Company will be required to pay them an amount equivalent to three times the annual indexed salary.